

ACADÉMIE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE

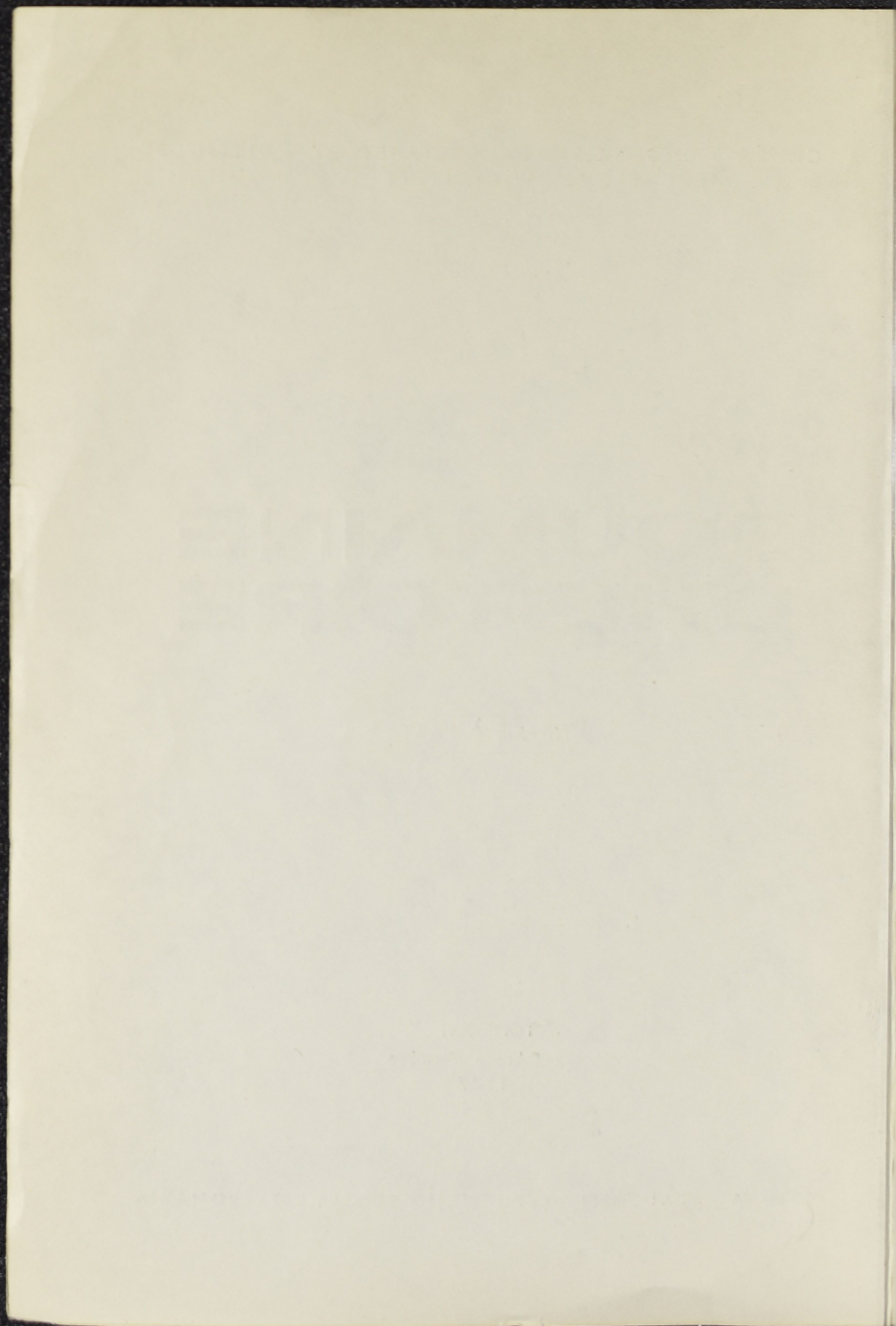
Revue

ROUMAINE D'HISTOIRE

TIRAGE À PART

TOME XVI
octobre — décembre
1977
N° 4

EDITURA ACADEMIEI REPUBLICII SOCIALISTE ROMANIA



LA PRESSE BELGE ET LA FORMATION DE L'ÉTAT ROUMAIN (1858—1877)

par ROBERT DEMOULIN

Toute étude de presse est longue. Chercher à découvrir l'attitude de la presse belge vis-à-vis de la formation de l'Etat roumain au XIX^e siècle nécessite de multiples investigations. L'Etat roumain ne s'est pas constitué en un jour et les journaux belges sont nombreux. Comme dans tout travail historique, il a fallu choisir. Tout choix est arbitraire, mais on conviendra que saisir l'attitude de certains journaux belges vis-à-vis des travaux de la Conférence de Paris en 1858 et surtout de la Convention du 19 août, de la double élection du Colonel Couza, le 17 janvier 1859* comme prince de la Moldavie, et le 5 février 1859 en tant que prince de la Valachie se justifie aisément.

La chute brutale du prince Couza le 23 février 1866 par un curieux coup d'Etat a frappé l'opinion, l'élection du comte de Flandre, le frère du roi des Belges Léopold II, son refus, la prestation de serment du prince Charles de Hohenzollern le 22 mai 1866, autant de raisons de lire les journaux au cours de cette année, fort agitée d'ailleurs sur le plan international. C'est l'année de Sadowa et du triomphe de la Prusse de Bismarck.

1877 est l'année de la proclamation de l'Indépendance. Comment a-t-elle été accueillie par la presse belge ?

Mais quelle presse avons-nous lue ? Celle qui était à notre disposition dans notre Université. Le choix est un choix imposé. Ainsi avons-nous dépouillé surtout des journaux liégeois, le *Journal de Liège*, la *Gazette de Liège*, la *Meuse*, la *Tribune* (1841—1862), l'*Echo de Liège* (1863—1868), le *Journal Franklin* (1877). Nous avons pu atteindre le principal journal belge de l'époque pour les problèmes diplomatiques, l'*Indépendance belge* et deux journaux catholiques importants, le *Journal de Bruxelles* et le *Bien Public* édité à Gand.

Les tendances des journaux sont dégagées facilement dans ces années 1858—1877 où toute la vie politique en Belgique est dominée par la lutte âpre entre catholiques et libéraux sur la suprématie de l'Etat ou de l'Eglise. Le suffrage est censitaire et les masses ne participent pas aux élections, pas plus qu'elles n'influencent le gouvernement. Les libéraux sont au pouvoir de 1857 à 1870, les catholiques remportent les élections de l'été 1870 et ils dirigent l'Etat jusqu'en 1878. Le *Journal de Liège* fondé au XVIII^e siècle, en 1764, est la propriété d'une famille d'imprimeurs, les Desoer. Il est l'organe du chef des doctrinaires, les libéraux

* Les dates indiquées dans cet article sont conformes au calendrier grégorien (N.R.).

conservateurs, le liégeois Frère-Orban qui domine le gouvernement au cours des années soixante. *La Meuse*, également libérale, mais d'un anticléricalisme moins accusé, est de fondation récente, le premier numéro est paru le 1^{er} janvier 1856. La famille de Thier y joua rapidement un rôle prépondérant, rachetant en 1883 les actions des autres commanditaires. La tendance progressiste ou radicale du libéralisme s'exprime dans *La Tribune*, issue en 1841 de la fusion de deux quotidiens, *Le Politique* et *L'Espoir*. Elle cessa de paraître en 1862. *L'Echo de Liège*, d'un radicalisme plus marqué, parut de 1863 à 1868. *Le Journal Franklin* est un bulletin hebdomadaire d'une société libérale qui visait à l'élévation culturelle de la petite bourgeoisie et de l'élite ouvrière.

La Gazette de Liège, qu'une dynastie de journalistes, les Demarteau, dirigea de 1840 à 1968, est l'organe du catholicisme ultramontain dans une ville où les libéraux sont les maîtres incontestés au XIX^e siècle.

Le Bien Public, fondé en 1853 à l'initiative de l'évêque Mgr Delebecque, défend avec la même rigueur et la même passion l'ultramontanisme catholique. Bien qu'édité à Gand, il est largement diffusé à travers tout le pays dans les milieux professant un attachement sans nuance à la Papauté. Il est lu par de nombreux membres du clergé, ce qui accroît son influence. Depuis 1860, il a un remarquable rédacteur en chef, Guillaume Verspeyen.

Le Journal de Bruxelles, mutation d'un journal liégeois transplanté à Bruxelles en 1840, est la propriété de Paul Nève en septembre 1856. Mal dirigé, au bord de la faillite, il passe en décembre 1863 aux mains de personnalités catholiques qui ont formé une société anonyme. C'est l'année du premier Congrès de Malines qui marque le début du redressement catholique. Le programme était clairement exposé le 4 décembre 1863. « Catholique dans la sphère religieuse, constitutionnel, national et dynastique dans la sphère politique ». Ainsi devint-il l'organe de la droite parlementaire, souvent en divergence de vue avec l'épiscopat et il rencontre l'hostilité des évêques les plus ultramontains. Mal dirigé, sans directeur en titre de 1864 à 1878, il n'eut pas de brillants rédacteurs avant 1878. Cependant, la politique étrangère, grâce à ses correspondants, était de meilleure qualité. En 1864, il tirait à 11 000 exemplaires, 10 000 en 1878, et il était influent dans les milieux catholiques constitutionnels¹.

L'Indépendance belge est libérale. Le Français Léon Bérardi, qui en était le directeur depuis 1846, avait formé dix ans plus tard une société en commandite de 800 actions obligatoirement nominatives de 1000 francs pour assurer le développement du journal. Cinq huitièmes du capital étaient entre les mains d'industriels et de banquiers allemands. Bérardi s'en était réservé le quart et par l'acte constitutif de la société, il avait tout pouvoir. En 1859, le duc d'Aumale, le quatrième fils de Louis-Philippe, racheta 135 actions au parfumeur de Cologne Joest et 32 actions à d'autres Allemands, en 1863, il en acheta encore une quinzaine. *L'Indépendance belge* était, comme le duc d'Aumale l'écrivait en 1861, « un journal libéral modéré, sans entraînement révolutionnaire, sans servilisme ministériel plein de sympathie respectueuse pour la religion, sans aucun goût pour le parti prêtre et sans enthousiasme pour le temporel ; au dehors ennemi de

¹ M. Blanpain, *Le « Journal de Bruxelles », histoire interne de 1863 à 1871* et J. Vande Vorst-Zeegers, *Le « Journal de Bruxelles », de 1871 à 1884*.

toute tyrannie, ami de la liberté et du progrès; un tantinet orléaniste et jamais bonapartiste »². *L'Indépendance belge*, en 1862, avait 3 000 abonnés en France et plus de 100 000 lecteurs³. Dans un rapport d'une réunion catholique tenue à Genève en 1872, on lit que « le *Journal des Débats* et *Le Temps* à Paris, le *Times*, *L'Indépendance* à Bruxelles sont les rois de l'opinion publique »⁴.

Cette presse est riche en informations qui sont reprises à des journaux étrangers, la proximité de l'Allemagne facilite la traduction d'extraits de journaux allemands et autrichiens. C'est par cette voie que les événements d'Orient sont souvent connus. Une autre origine est la presse française et par Marseille arrivent les lettres de Constantinople.

L'Indépendance belge dispose d'un réseau télégraphique impressionnant. A côté de la *Revue politique*, résumé des nouvelles, elle publie d'abondantes correspondances particulières qui lui viennent des principales capitales. C'est ainsi que de Paris (2 ou 3 correspondances chaque jour), de Vienne, de Constantinople arrivent des nouvelles de Roumanie. Il en vient aussi de Bucarest. La guerre de 1877 multipliera les liaisons et les correspondances.

Les journaux consacrent leurs commentaires à la politique intérieure de la Belgique. Ils sont abondants et prolixes. Le ton est polémique, la rivalité entre catholiques et anticléricaux constitue l'essentiel de ces débats aujourd'hui fastidieux à lire mais qui devaient passionner le bourgeois du XIX^e siècle. Les commentaires sur la politique extérieure sont rares. C'est par de très brèves remarques, des critiques extrêmement sommaires de l'une ou l'autre action des gouvernements que les journaux prennent position. Cette réserve extraordinaire est sans doute la conséquence de la neutralité imposée à l'Etat belge par les traités qui l'ont constitué. La prudence des rédacteurs dans le domaine de la politique étrangère contraste d'une manière étonnante avec la passion débridée avec laquelle ils traitent la politique intérieure. Les conséquences de cette réserve dans l'expression sont profondes. Elles expliquent pour une part le détachement des Belges pour la grande politique internationale. Ils étaient informés des événements mais ne trouvaient que très rarement dans leur quotidien d'articles solides sur les relations internationales. La timidité était de rigueur pour des raisons évidentes. Au cours des vingt années qui s'écoulaient de 1858 à 1877, des menaces graves ont pesé sur l'Etat belge. Faut-il rappeler ici les visées de Napoléon III, les manœuvres de Bismarck, le traité Benedetti, la guerre de 1870, l'alerte diplomatique de 1875? C'est dire que les directeurs et rédacteurs des journaux, spontanément ou sur les conseils des responsables politiques, se gardaient de prendre des positions trop accusées. Ainsi les lecteurs restaient-ils sur leur faim et se désintéressaient-ils des problèmes extérieurs, surtout de ceux-là qui concernaient des régions lointaines. Pour les Belges, la Roumanie était à l'époque au bout de l'Europe et les relations ferroviaires étaient lentes, l'Orient-Express n'existait pas, il n'y avait ni avion, ni autoroute. Les relations

² Raymond Cazelles, *Le duc d'Aumale et la Presse*, in « Revue d'histoire moderne et contemporaine », oct.-déc. 1971, t. XVIII p. 609.

³ Le ministre de l'Intérieur Persigny à Bérardi, d'après une lettre de Campan au duc d'Aumale, Bruxelles, 20 mars 1862, *ibidem*, p. 607.

⁴ J. Lory, *Panorama de la presse belge en 1870-1871*, p. 7, note 3.

télégraphiques étaient régulières, mais la qualité des nouvelles transmises ou plutôt leur véracité était fréquemment contestée ; nouvelles de Vienne, de Constantinople ou de Bucarest n'avaient pas la même coloration.

D'analyse quantitative des nouvelles concernant la Roumanie — les principautés danubiennes, la Moldavie et la Valachie, comme on écrivait le plus souvent —, il ne peut être question, car elles se présentent d'une manière trop discontinue. C'est donc la méthode traditionnelle de la recherche des indications de toute nature relatives à la formation de l'Etat roumain que nous avons suivie.

*

La Convention, signée le 19 août 1858 par les ambassadeurs des puissances réunis à Paris depuis le 22 mai, ne réunissait pas la Valachie et la Moldavie nées deux provinces qui restaient sous la suzeraineté de la Porte s'appelleraient « Principautés Unies ». L'élection à vie de deux princes était prévue. L'accueil de la presse belge est fort prudent. Les journaux se retranchent derrière la règle diplomatique de la publication officielle, après l'échange des ratifications, pour ne pas commenter la Convention⁵. Fait significatif, une fois le document publié quelques jours avant la ratification par *L'Indépendance belge*, les journaux sont aussi avares de commentaires et la publication officielle par le *Moniteur de France* le 3 octobre 1858 ne leur fait pas davantage tenir leur promesse⁶. Le *Bien Public* considère le document comme important, mais « il a perdu quelque peu de son intérêt, la plupart de ses dispositions étant connues depuis longtemps »⁷. A quoi attribuer ce silence ? Au peu d'intérêt du lecteur belge, que les rédacteurs de journaux ne jugent pas nécessaire d'éclairer ? Au manque de compétence des journalistes dans un domaine particulier de la politique internationale ? Le règlement laborieusement élaboré par les représentants des puissances à Paris est affaire de spécialistes, de personnes éclairées au jeu délicat de la diplomatie internationale, appliquée à la difficile question d'Orient, mais aussi d'hommes versés dans les subtilités du droit public. Les bureaux de rédaction des journaux de l'époque ne possèdent pas tous ces talents. Reproduire des télégrammes, des dépêches sommaires ou des textes officiels était aisé. Il l'était moins de présenter une synthèse explicative de documents laborieusement rédigés au terme de longues séances. Néanmoins, dans la Revue politique qui occupe, dans plusieurs journaux, la première colonne de gauche de la première page, la Convention est évoquée mais est mise à une place relative. Ainsi lit-on dans *La Meuse* le 26 août : « En l'absence de nouvelles politiques de quel-

⁵ Exemples : *La Tribune*, Journal de Liège et de la Province, 21 et 22 août 1858, p. 1, c. 4 ; « Quelques journaux étrangers croient pouvoir affirmer que si l'union a échoué, les Principautés auront du moins gagné à cette réorganisation de reconquérir leur autonomie et de voir disparaître les prétentions de la Porte à la souveraineté. Nous attendrons pour nous prononcer à cet égard la publication des documents officiels ». *La Meuse*, Journal de Liège et de la Province, 21 et 22 août 1858, p. 1.

⁶ *Journal de Liège*, 28 septembre 1858, p. 1, c. 1 et 2 et 4 octobre 1858, p. 2, c. 1. — *La Meuse*, 27 septembre 1858, p. 1, c. 1 fait une analyse du texte publié par *L'Indépendance belge*, « la longueur nous interdit de le reproduire in extenso. Du reste, les principales dispositions de ce traité étaient déjà connues et sont corroborées par la publication de la pièce officielle ».

⁷ *Le Bien Public*, 27 septembre 1858, p. 1, c. 1.

qu'importance, le règlement des principautés danubiennes, que vient d'élaborer la Conférence de Paris, forme toujours le sujet des préoccupations du monde politique de Paris et de Londres. A Paris, on croit y voir en germe l'union future des deux provinces. A Londres, au contraire, on trouve que l'organisation des principautés danubiennes, décrétée par la Conférence, n'est qu'une sorte de Constitution républicaine, qui ne laisse au Sultan qu'une autorité factice et donne tout le pouvoir aux assemblées électives.

Cette divergence d'opinion dans les deux pays a été aussi celle des deux gouvernements dans la Conférence et donne la mesure de la politique suivie par chacune de ces puissances dans cette affaire⁸. L'opinion du *Times* de Londres, selon laquelle la Porte perd toute influence et la Russie aura tout le loisir d'exercer la sienne est reproduite dans le *Journal de Liège* et dans *La Tribune*.

L'Indépendance belge, soucieuse des grandes questions internationales, se distingue-t-elle de ses consœurs ? Elle a suivi régulièrement les travaux de la Conférence de Paris. Au début du mois de juillet, la publication de la brochure *L'Empereur Napoléon III et les populations roumaines* retient l'attention de ses correspondants parisiens et l'attribution de cette brochure au comité moldo-valaque provoque une démarche de Nicolas Gulesco, vice-président du divan de Valachie, qui affirme ne pas connaître l'auteur de cette défense de l'Union des principautés⁹.

L'Indépendance défend le peuple moldo-valaque qui « n'est plus, à l'heure qu'il est, ce peuple qui n'espérant rien de la justice de l'Europe, n'ayant pas confiance en ses gouvernements, détournait les yeux des actes du pouvoir, pour ne pas souffrir de la vue de ses excès, de ses abus. Depuis deux ans, le peuple roumain s'est occupé de ses affaires, de ses intérêts, et après avoir pratiqué honorablement et dignement la vie publique, — l'Europe entière y compris les chancelleries en conviennent, — il ne retombera pas dans une maladroite et coupable abstention. Il a pris goût au contrôle du gouvernement, parce qu'il a compris que ce qui a surtout manqué au bonheur et au développement de la Moldo-Valachie, c'était un gouvernement honnête, paternel et intelligent ». Et de discuter des trois modes de nomination des princes « à laquelle l'Europe entière ne saurait rester indifférente ». Entre la nomination par la Conférence, celle par la Porte ottomane ou l'élection par les Moldo-Valaques, c'est celle-ci qui a la préférence du correspondant de *L'Indépendance belge*, ainsi résisteront-ils mieux à « la pression et aux empiètements soit de la Turquie soit de l'Autriche ». Le plus mauvais des partis serait de laisser le choix à la Porte car l'hospodar choisi par elle « sera toujours considéré comme l'expression vivante de la violation des droits sacrés des Roumains ». Mais c'est la justification de l'élection qui est pour nous la plus significative. Elle a pour elle « le droit et le désir de la nation moldo-valaque, ainsi que la justice de l'opinion européenne » et qu'on n'avance pas pour refuser l'élection l'inexistence d'une « opinion publique formée ». Il en existe une, non pas celle que les anciens hospodars ont vainement sollicitée mais « l'opinion publique demandant un hospodar dont les sentiments patriotiques, les idées sages, les lumières soient pour l'avenir des garanties de

⁸ *La Meuse*, Journal de Liège et de la Province, 26 août 1858, p. 1, c. 1.

⁹ *L'Indépendance belge*, 4 juillet 1858, p. 2, c. 1 et 8 juillet 1858, p. 1, c. 3.

bonheur, cette opinion est partout, et pour ne pas la voir, il faut y mettre une grande obstination et presque de la mauvaise volonté »¹⁰.

Une fois la Convention signée, *L'Indépendance belge* livre à ses lecteurs la réflexion d'un de ses correspondants parisiens, exposant les règles des conférences diplomatiques où la majorité ne peut étouffer les vœux de la minorité, constatant que l'œuvre réalisée est « plus satisfaisante pour les populations roumaines que pour leurs adversaires » car l'union est consacrée sur plusieurs points et une indépendance relative consolidée. L'organisation des pouvoirs et particulièrement la responsabilité ministérielle sont appréciées. Ainsi le favoritisme et le népotisme pourront être tués jusque dans leurs racines et l'abolition des privilèges de la noblesse débarrassera « le pays de ces immondes turpitudes engendrées par la stupide convoitise des titres de noblesse ». Elle reproduit aussi des articles d'Amédée Renée, le directeur politique du *Constitutionnel*, visant à justifier l'œuvre de la Conférence auprès des Moldo-Valaques qui n'ont pas vu réalisées les promesses de 1856.

Le 25 septembre, *L'Indépendance belge* annonce avec orgueil la publication de la Convention du 19 août et demande instamment qu'on lui reconnaisse son droit de propriété. « Toutes les informations, toutes les correspondances que nous publions aujourd'hui doivent s'effacer devant l'intérêt d'un document que nous recevons ce matin et qui complète le traité de paix de 1856 dans sa partie la plus importante. Ce document, c'est la Convention signée à Paris le 20 août (sic) pour la réorganisation des principautés danubiennes. Nous avons pu nous en procurer le texte et nous le publions plus loin. Mais avant de livrer cette pièce, sans commentaires, aux appréciations de nos lecteurs, nous avons à exprimer la ferme confiance que cette fois du moins, les journaux qui, d'habitude, s'emparent du fruit de nos relations et de nos sacrifices, avec une indélité dont nous avons eu souvent à nous plaindre — et encore ne le faisons-nous qu'en cas de nécessité absolue — voudront bien, s'ils reproduisent la pièce en question, indiquer qu'ils l'empruntent à nos colonnes et reconnaître sur elle notre droit de propriété »¹¹. Reproduire ce texte sans citation d'origine « équivaldrait à un acte de pillage justiciable du mépris public et des rigueurs de la loi »¹² et trois jours plus tard, *L'Indépendance belge* se déchaine contre *L'Observateur*, journal bruxellois qui a publié la Convention sans la citer. « Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir, les premiers en Europe, offrir au public la primeur de la Convention pour les provinces danubiennes; peut-être eut-il été délicat en reproduisant d'après nous ce document de la plus haute importance, de ne pas dissimuler l'origine de cet emprunt »¹³. *L'Indépendance belge* qui a réussi une belle opération de journalisme, ne commente ni n'analyse la Convention, mais elle s'enorgueillit de la qualité de ses informations. « Nous n'essayerons pas d'analyser ici ce document. On ne résume pas en quelques lignes une œuvre qui fixe les destinées d'un peuple et qui pendant plus de trois mois a absorbé les travaux de diplomates éminents. Les

¹⁰ *L'Indépendance belge*, 12 juillet 1858, p. 2, c. 3.

¹¹ *L'Indépendance belge*, 25 septembre 1858, p. 1, c. 1.

¹² *Ibidem*, 25 septembre 1858, p. 2, c. 3.

¹³ *Ibidem*, 28 septembre 1858, p. 1, c. 4.

principales dispositions sont déjà connues, en les retrouvant plus loin, sous une forme authentique, on pourra s'assurer combien nos correspondances, lorsqu'elles les ont successivement divulguées, étaient renseignées avec exactitude et fidélité »¹⁴.

Le 4 octobre, lorsque, après l'échange des ratifications, la Convention sera officiellement publiée, *L'Indépendance belge* reconnaît deux légères omissions, l'une à l'article 29, l'autre à l'article 11 de l'annexe, mais elle s'abstient toujours de porter un jugement approfondi sur cet acte qualifié cependant « de la plus haute importance ».

Mais un commentaire doit être mis en évidence. C'est le seul qui tire de la Convention des enseignements pour la politique intérieure belge. Aussi bien est-il un des très rares avis d'une rédaction sur ce qui se déroule en Roumanie. Pourquoi la Convention a-t-elle une telle résonance dans le *Journal de Liège* du 24 août, dans la rubrique « Belgique », c'est-à-dire de politique intérieure ? Parce que l'interprétation que le véritable moniteur du doctrinarisme libéral donne de la Convention est commandée par les grands principes qui guident toute son action. C'est le triomphe du Parlementarisme, mais aussi c'est une victoire sur la théocratie et sur les conceptions politiques du vieil adversaire, le catholicisme. Nous avons là un remarquable exemple de l'énorme influence des préoccupations intérieures dans l'analyse de la vie internationale.

« Depuis la réaction que les aberrations de 1848 avaient amenée (sic) en Europe, l'école théocratique ne parlait plus qu'avec mépris des institutions constitutionnelles qu'elle appelait le *parlementarisme*. Quant aux principes de 89, c'était le fruit corrompu d'une philosophie impie ; c'était une révolte de l'humanité dépravée contre son créateur, on ne pouvait assez les maudire et les réprouver ».

Mais « cette grande rénovation sociale de 89 poursuit victorieusement ses conquêtes ».

« Il existe aux confins de l'Europe, entre trois puissances assurément peu sympathiques au libéralisme, la Russie, l'Autriche et la Turquie, deux principautés auxquelles l'Europe veut donner un gouvernement régulier, stable, capable de les régénérer et de leur donner de la consistance.

Un Congrès s'assemble, où à côté des puissances les plus directement intéressées siègent la France et la Prusse, puissances peu fanatiques des institutions parlementaires. L'Angleterre et la Sardaigne, seules, arborent le drapeau de la liberté politique, et cependant que sort-il des délibérations de la Conférence où l'élément libéral est en si faible minorité ? Quelle est la forme de gouvernement qui s'impose avec l'autorité d'une nécessité ? quelles sont les institutions qui conquièrent l'adhésion comme le type le plus élevé de la civilisation ? Est-ce à Rome, est-ce à St. Pétersbourg, est-ce à Constantinople qu'on va les demander ? Non ! Le gouvernement admis, c'est le gouvernement parlementaire avec la responsabilité bien spécifiée des ministres, avec le contrôle sérieux et efficace d'assemblées délibérantes, élues directement par tous ceux qui sont censés avoir le discernement et l'indépendance nécessaire pour s'occuper des affaires publiques.

¹⁴ *Ibidem*, 28 septembre 1858, p. 1, c. 1.

Et quant aux bases mêmes de la législation, les principes que l'on proclame, ce sont ces affreux principes de 89 qui ont régénéré une grande partie de l'Europe, c'est-à-dire l'égalité devant la loi, l'égalité devant l'impôt, la liberté individuelle, le respect de la propriété avec toutes ses garanties, l'abolition des privilèges de caste, l'admissibilité de tous aux emplois, l'inamovibilité de la magistrature, etc. »

Ces institutions libérales doivent « remédier aux abus administratifs de toutes sortes dont souffrent les Principautés ».

La conclusion est un coup de clairon sonore pour le libéralisme mais plus encore une attaque virulente du catholicisme politique par un détour assez curieux en somme d'une argumentation singulièrement polémique.

« Les résolutions de la Conférence de Paris sont donc un hommage éclatant rendu par les grandes puissances de l'Europe à ces immortelles conquêtes sociales et politiques que nos pères nous ont léguées. Si elles sont bafouées par une école qui, sous un masque religieux, méconnaît en elles les filles légitimes et glorieuses du christianisme, elles n'en triompheront pas moins partout de leurs aveugles et impuissants adversaires »¹⁵.

Voilà le seule commentaire original qu'a suscité l'Acte final de la Conférence de Paris de 1858. Il est bien plus intéressant pour l'histoire de Belgique que pour l'histoire de Roumanie. Cependant, la compréhension des revendications roumaines et une préférence pour les unionistes filèrent à travers les maigres notations de la presse belge dépouillée.

*

La double élection du prince Couza, au début de 1859, est le deuxième thème révélateur de l'attitude de la presse belge vis-à-vis de la Roumanie naissante.

Une première constatation s'impose. Les journaux dépouillés sont, à l'époque, remplis d'informations et d'articles sur la menace de conflit armé entre la France et la Sardaigne-Piémont et l'Autriche et ils réservent peu de place aux deux élections du 17 janvier à Jassy et du 5 février à Bucarest. L'étonnement est réel à la nouvelle du choix d'Alexandre Couza (sic), « chef de milice et ancien ministre de la guerre, unioniste et libéral »¹⁶, car les Stourdza semblaient avoir plus de chance en Moldavie. Les lecteurs de *L'Indépendance belge* ont cependant été informés de la situation assez trouble dans les Principautés à la veille des élections par plusieurs correspondances de Constantinople, où s'exprime le point de vue de la puissance suzeraine¹⁷.

La lettre du 21 janvier 1859 publiée le 1^{er} février mérite davantage de retenir l'attention. Elle renseigne sur ce qu'on pensait dans certains

¹⁵ *Journal de Liège*, 24 août 1858, p. 2, c. 2.

¹⁶ *L'Indépendance belge*, 19 janvier 1859, p. 1, c. 2 et *Le Bien Public*, 20 janvier 1859, p. 1, c. 1.

¹⁷ *L'Indépendance belge*, 24 janvier 1859, p. 1, c. 1. « Il nous arrive de Constantinople au sujet de la Moldavie une nouvelle qui, si l'Europe était moins occupée d'autres questions, causerait une certaine impression. Mais dans le moment actuel, elle risque fort de passer inaperçue, à moins que la diplomatie ne s'en empare pour la mettre en lumière. Voici ce dont il s'agit, des irrégularités ont été commises dans les élections des députés en Moldavie et en Valachie ». De même, *L'Indépendance belge*, 14 janvier 1859, p. 2, c. 3, Lettre de Constantinople, 29 décembre 1858; 25 janvier 1859, p. 2, c. 2, correspondance particulière, Constantinople, 14 janvier.

milieux de Constantinople, et sur l'accueil qui est réservé à Monsieur Couza. « Monsieur Couza est un ancien préfet de police de Galatz, destitué sous la caïmacanie de feu M. Balche pour ses opinions libérales. Depuis lors, il vivait loin des affaires et sa candidature à l'hospodarat faisait sourire le parti conservateur ». « Toutes les chances semblaient flotter entre les deux Stourdza et M. Mavrogeni », mais dans le plus grand secret, quelques membres ont préparé l'élection de Couza, élu à l'unanimité des 49 présents, les 15 absents, « instruits à temps de leur défaite » appartenaient au parti Stourdza. Le prince Stourdza (Moukhlis-Pacha) « avait eu la naïveté de croire qu'il y avait plus à faire à Constantinople qu'auprès des électeurs moldaves pour assurer son élection ». La Porte s'est émue de cette élection « qui a fait grande sensation ». Pour le correspondant, toutes les conditions légales ont cependant été remplies. Et de prévoir l'échec du prince Bibesco en Valachie et l'élection, là aussi, d'un unioniste.

L'élection d'une même personne aux deux fonctions provoqua une véritable sensation. Dès le 6 février, *L'Indépendance belge* écrit que « c'est la manifestation la plus significative qu'il fût possible de faire en faveur de l'union, ou plutôt si le choix est ratifié, c'est l'union même »¹⁸. Le lendemain et les jours suivants, elle reprend les avis favorables de la presse parisienne à l'acceptation du fait accompli. Elle constate cependant que « cette question malgré sa gravité et sa portée incontestable au point de vue de la situation de l'Europe n'efface pas celle de la guerre et de la paix »¹⁹ entre la France, le Piémont et l'Autriche.

Une correspondance particulière de Bucarest, du 1^{er} février, antérieure à l'élection, reflète l'atmosphère d'exaltation patriotique dans ces journées décisives, elle présente aussi, sous les dehors les plus flatteurs, le colonel Couza.

« Plus nous approchons du moment où l'Assemblée élective doit procéder à l'élection du chef de notre gouvernement, plus l'esprit national se réveille et plus s'effacent les passions mesquines, les ambitions personnelles. Bientôt, au lieu de toutes les candidatures à l'hospodarat, que vous connaissez, il n'y en aura plus qu'une, expression manifeste de la pensée populaire, du vœu de toutes les classes. L'élection du colonel Couza par nos frères moldaves l'a désigné aux suffrages de notre Assemblée, et désormais, il est le seul candidat possible. . . La violation des lois, l'emploi des baïonnettes pour faire évacuer des salles où se faisaient les élections des députés n'ont fait qu'exalter le patriotisme. Plus on nous opprime, plus on met d'entraves à l'exercice de nos droits, et plus nous nous sentons de force pour la lutte. M. Couza sera nommé ici comme il l'a été à Jassy ; nous ferons ainsi l'union quand même, et si nous finissons par succomber, nous aurons donné du moins un grand exemple. Il y a rivalité de dévouement, de désintéressement ; le prince Alexandre Ghika et M. Goleseo, candidats à l'hospodarat, sont prêts à sacrifier tous leurs droits, toutes leurs espérances. Celui qui avait le plus de chance d'être élu, le prince Jean Cantacuzène, que deux départements ont envoyé à l'Assemblée, n'a pas été le dernier à renoncer au rang suprême pour faire triompher un principe cher au pays, celui de l'union. On peut prédire que M. Couza sera élu à la presque unanimité ».

¹⁸ *L'Indépendance belge*, 6 février 1859, p. 1, c. 1.

¹⁹ *Ibidem*, 14 février 1859, p. 1, c. 1.

Le correspondant s'inquiète cependant des réactions de la Porte ottomane et des puissances. « Casseront-elles les élections faites sous l'empire de la violence et qui, néanmoins, ont produit un résultat si opposé à l'attente du parti turco-autrichien ? ». Dans ce cas, il faudrait un nouveau gouvernement provisoire en Valachie et se satisfaire d'un ajournement de la « plus légitime des aspirations du peuple roumain, l'union ». Le correspondant rapporte les nouvelles reçues de Jassy et de Galatz, où l'enthousiasme patriotique s'est déchainé. « M. Couza est de cette dernière ville. Pendant quatre nuits consécutives, la ville a été illuminée, on n'entendait que des hurrahs et des cris de joie, on dansait chez le riche comme chez le pauvre; on se félicitait et on s'embrassait dans les rues; le nom de Couza, bien connu et aimé par sa bonne administration comme gouverneur de la ville et du district de Galatz, était dans toutes les bouches. L'ordre le plus parfait n'a cessé pourtant de régner partout ». Et l'admirateur du colonel Couza termine par « un trait qui donnera la mesure du caractère du nouvel hospodar ». Quoique ne possédant qu'un revenu annuel de trois mille ducats de sa terre, M. Couza a refusé les 60 000 ducats (environ 815 000 francs) de la liste civile du prince régnant et a demandé qu'elle soit réduite à 24 000 ducats, le surplus étant affecté au paiement des dettes du trésor contractées sous les gouvernements précédents, principalement sous celui du caïmacam Konaki-Vogoridès, et qui s'élèvent à 500 000 ducats. « Le Conseil s'est opposé à ce sacrifice de la part du prince et est parvenu avec beaucoup de peine à le faire consentir à ce que la liste civile fût portée à 30 000 ducats par an ».

Cette intéressante lettre se terminait par une phrase à l'adresse des lecteurs belges. « Le prince A. J. Couza a fait plusieurs voyages en Belgique et a passé plusieurs saisons de bains à Ostende; il est grand admirateur de votre Constitution, de vos lois et de votre système de gouvernement »²⁰

Par les dépêches télégraphiques et les extraits de presse étrangère, ces lecteurs belges étaient informés des réactions de l'Empire ottoman et des Puissances et de l'ouverture prochaine d'une Conférence qui devrait avaliser le fait accompli, car si la Conférence refuse la double élection, « il n'y aurait rien d'impossible à ce que la guerre tant redoutée sur le terrain italien, éclatât à propos d'un incident de la question d'Orient »²¹. L'argumentation de la presse française est largement reproduite et notamment l'article de Saint-Marc Girardin dans le *Journal des Débats*, la double élection n'est contraire ni à la lettre ni à l'esprit de la convention du 19 août, « les puissances ne l'avaient pas prévue, et ne l'ayant pas prévue, elles n'ont pu songer à l'interdire »²². Dans une Europe déchirée par la menace de la guerre d'Italie, les travaux de la Conférence passèrent à l'arrière-plan, mais les principautés tirèrent profit de l'hostilité à l'Autriche dans de larges secteurs de l'opinion publique occidentale²³. Nous nous sommes longuement attardés sur les informations diffusées par *L'Indépendance belge* car, au cours de l'hiver 1858-1859, le journal de Bérardi

²⁰ *L'Indépendance belge*, 11 février 1859, p. 2, c. 2 et 3.

²¹ *Ibidem*, 20 février 1859, p. 1, c. 1.

²² *Ibidem*, 22 février 1859, p. 1, c. 1.

²³ *L'Indépendance belge*, 29 mars 1859, p. 1, c. 2, 9 avril 1859, p. 1, c. 1.

est le plus riche en nouvelles de Roumanie, les autres journaux étant véritablement accaparés par les affaires d'Italie. *Le Bien Public* informe régulièrement ses lecteurs des événements qui se déroulent dans les principautés, mais il ne prend pas nettement parti. Cependant, il fait une large place aux articles de la presse française, le *Pays*, la *Patrie*, le *Journal des Débats* ou le *Constitutionnel* où sont exposées les thèses favorables à la ratification du fait accompli.

La presse liégeoise n'est pas beaucoup plus originale que *Le Bien Public*. Le *Journal de Liège* ne manifeste aucune opinion, reproduisant des extraits de la presse française et autrichienne, donnant les deux sons de cloche et ne prenant pas parti. Les autres feuilles liégeoises, la *Gazette de Liège* ou *La Tribune* sont encore moins abondantes en nouvelles. *La Meuse* met en évidence le passage du discours de Napoléon III, le 7 février, à l'ouverture de la session législative, évoquant la reconstitution des Principautés danubiennes, « cause juste et civilisatrice »²⁴, elle constate que « par une révolution pacifique, les Principautés ont fait triompher le parti de l'union, que la France avait soutenu, puis abandonné à la Conférence de Paris »²⁵. Son correspondant particulier à Paris note la vive satisfaction aux Tuileries et écrit que la réunion de la Conférence prévisible à la suite de la protestation de la Porte fournira l'occasion d'évoquer la question italienne²⁶. Mais la rédaction du journal liégeois se méfie de la France impériale: « La sympathie de la France pour la Moldo-Valachie nous est aussi suspecte que son amitié si tendre et si habile pour l'Italie »²⁷. Ainsi les craintes ressenties en Belgique à l'égard des visées annexionnistes napoléoniennes se répercutent sur l'analyse de la politique internationale.

Les affaires d'Italie et de Moldo-Valachie sont entremêlées et *La Meuse* distingue bien les incidences réciproques. Une nouvelle Conférence des Puissances est en préparation. « On sait que le but de cette réunion est étranger aux affaires d'Italie et l'opinion s'inquiète fort peu de la double nomination du colonel Couza en Valachie et en Moldavie, au milieu des bruits de guerre du jour. Il est bon de faire remarquer cependant que la question moldo-valaque n'est pas sans importance. Les puissances sont encore divisées sur la conduite à tenir dans cette question et on assure que la France demandera la ratification d'une élection qui, quoique contraire à la lettre du traité de Paris, est conforme aux vœux des populations des principautés. Sur ce terrain, l'Autriche et la France vont encore se trouver dans deux camps opposés et il peut surgir de nouvelles difficultés de ce côté »²⁸. La France, semble-t-il, s'inclinera devant la majorité mais la conclusion confirme la gravité de la tension internationale devant les préparatifs de guerre en France, en Autriche et au Piémont. « Nous plaignons les diplomates qui vont avoir à discuter à quelle sauce ils mettront les principautés, quand il y a à l'horizon d'aussi grosses questions à résoudre ». *La Meuse* analysera les articles du directeur politique du *Consti-*

²⁴ *La Meuse*, 8 février 1859, p. 1, c. 3.

²⁵ *La Meuse*, 15 février 1859, p. 1, c. 1.

²⁶ *La Meuse*, 9 février 1859, p. 3, c. 2.

²⁷ *La Meuse*, 11 févr. 1859, p. 1, c. 4, long article: La Belgique et les événements extérieurs.

²⁸ *Ibidem*, 18 février 1859, p. 1, c. 1.

tutionnel, Amédée Renée, constatant que la question moldo-valaque, secondaire pour l'Europe, « encore une fois va primer toutes les autres dans le Conseil des grandes puissances ». Ainsi expose-t-elle, sans prendre nettement parti, la thèse : la volonté nationale doit l'emporter sur la lettre de la loi et, en matière politique, le principe tombe devant le fait accompli. Les manifestations de l'opinion publique sont plus fortes que certains principes politiques²⁹ et le 8 avril, lorsque la Conférence se réunit pour la première fois, *La Meuse* écrit « qu'en présence des manifestations si énergiques des provinces roumaines et de la gravité de la situation européenne en général, la Conférence ratifiera le fait accompli, sauf peut-être des réserves de la part de la Turquie ».

L'accueil favorable de la presse belge à la double élection est inspiré par des considérations politiques profondes, le respect de la volonté des populations exprimée par le choix des représentants élus. Elle fait sienne l'opinion du *Times* et du *Daily News* approuvant les élections de Couza : les Moldo-Valaques ont reçu des Puissances des institutions libres dont ils usent d'une façon pacifique et régulière. Elles seraient mal venues d'intervenir chez eux.

En février 1866 éclate une nouvelle sensationnelle : le Coup d'Etat qui met fin au règne du prince Couza. Quel sort la presse belge a-t-elle fait à cet événement ? Ce sera la deuxième partie de notre exposé.



Les journaux belges du milieu du XIX^e siècle n'ont pas le sens de la mise en page. Le Coup d'Etat du 23 février 1866, le départ pour l'exil du prince Couza, le choix du comte de Flandre — choix flatteur pour les Belges — ne sont pas annoncés par des titres éclatants. Les commentaires sur l'importance des événements diffèrent dans un même journal. Dans *La Meuse*, le lecteur trouve, le 26 février, p. 1, c. 5, la phrase : « *L'Europe*, (journal de Francfort) commente en ces termes la grande nouvelle politique de jour » ; le lendemain, dans sa *Revue politique*, p. 1, c. 1, « La chute si soudaine du prince Couza est, comme on pense bien, l'objet des appréciations de toute la presse », mais deux colonnes plus loin, il lit dans la Correspondance particulière, Paris, 26 février : « La révolution qui vient d'éclater à Bucarest et qui paraît réduite aux proportions d'une conjuration de palais ne semble intéresser que médiocrement le public. Elle s'est accomplie si pacifiquement que la foule, qui se passionne seulement pour les choses extraordinaires, y fait à peine attention. Pourtant les choses peuvent devenir plus graves qu'on ne le croit (réveil de la question d'Orient) ». En tournant la page (p. 2, c. 3), il trouve, sous la rubrique *Faits divers*, un extrait de l'*Echo du Parlement*, le journal officieux du gouvernement Frère-Orban, « on se préoccupe beaucoup en Belgique et à l'étranger de l'élection de S.A.R. le comte de Flandre comme hospodar des principautés danubiennes » et l'*Echo du Parlement* annonce le refus. Et le lecteur de *La Meuse* pouvait lire à la suite un extrait de *La Gazette belge*, journal bruxellois qui n'eut pas la vie longue : « La nouvelle de la Révolution de Roumanie et de l'offre du trône au comte de Flandre n'a pas produit à Bruxelles la moindre sensation » et de pressentir le refus du

²⁹ *Ibidem*, 21 février 1859, p. 3, c. 2. Correspond. part. Paris.

comte de Flandre en ajoutant : « C'est pourtant un assez beau royaume que celui dont le prince Alexandre Couza était, il y a trois jours encore, le souverain... ». Le lecteur d'un seul journal avait bien du mal à se faire une opinion ! Quant aux différents journaux, ils ne sont pas non plus d'accord sur l'impact des événements de Bucarest sur les esprits en Belgique, s'ils sont flattés par le choix du comte de Flandre, mais son refus rapide réduit l'onde de choc. L'appréciation des causes de la chute rapide de Couza manque enfin d'originalité. Ici encore, c'est par une analyse minutieuse des revues politiques, des dépêches télégraphiques et des correspondances particulières qu'il faut discerner les prises de position.

Une première constatation, il faut attendre le 4 mars pour trouver un récit circonstancié des événements de Bucarest, il est emprunté à la *Correspondance générale* de Vienne. La présentation différente de l'article selon les journaux ou sa non-publication mérite quelque attention. *L'Indépendance belge* reproduit cette lettre datée de Bucarest, 23 février, en petits caractères, sans réflexion personnelle. « Je viens d'assister à une révolution qui n'a certainement jamais eu son pendant dans les annales d'aucun pays. M.C. A. Rosetti, le journaliste patriote dont je vous ai souvent parlé et que le gouvernement du prince Couza avait incarcéré dix fois, et tellement ruiné qu'il ne croyait plus avoir rien à craindre de lui, était depuis longtemps la tête et le cœur d'une société secrète qui avait pour but avoué le renversement de Couza. Sur des centaines de conspirateurs civils et militaires, il ne s'est pas trouvé un traître, et quand la conspiration a éclaté cette nuit, pas plus le prince Couza qu'aucun de ses serviteurs n'en avaient eu le moindre vent... A deux heures du matin, le prince Couza rentrait au palais. Un quart d'heure après, l'officier de garde laissait entrer les conjurés désignés par C. A. Rosetti pour remplir le rôle le plus périlleux et le plus important du programme. C'étaient Grégoire Serrurier*, l'homme de confiance du chef; Stan Popesco, vaillant soldat de la dernière insurrection polonaise, échappé des prisons russes; Constantin Ciocorlan et 40 autres, parmi lesquels 5 officiers... ».

Fait curieux, la *Gazette de Liège*, dans son numéro des 3 et 4 mars, reproduit l'article de la *Correspondance générale*, mais dans une version différente en certains points. Elle le fait précéder de l'indication « a titre d'éclaircissement, et sans partager toutes ses appréciations ».

L'Indépendance se refuse à ternir l'image morale du prince Couza, aussi bien a-t-elle aussi supprimé au début de l'article : l'appréciation élogieuse du secret gardé par les conspirateurs : « Chose admirable et bien digne d'admiration » de même que la dernière phrase : « Décidément, j'avais raison de vous dire que ce peuple méritait mieux qu'un prince Couza ».

La catholique *Gazette de Liège* est moins pudibonde que la libérale *Indépendance* ou que le *Journal de Liège*, doctrinaire, ou *La Meuse* qui passent sous silence la lettre de Bucarest. Pour quoi ? La lettre intégrale adressée au journal viennois reflète les tendances hostiles à Couza mais favorable à l'Autriche, la grande puissance catholique, sans doute faut-il trouver là l'explication de sa publication dans la *Gazette de Liège*, très collet-monté. C'est pour d'autres raisons que l'*Echo de Liège* reproduit

* Le vrai nom est Serurie (N.R.).

cette lettre avec la même introduction que la *Gazette de Liège* mais le titre: « Révolution dans une chambre à coucher » était précédé de la mention: « Nouvel exemple de la moralité des têtes couronnées ». Ainsi, le journal radical, de tendance républicaine, saisit l'occasion de critiquer les institutions monarchiques³⁰. *L'Echo de Liège* revient d'ailleurs sur la révolution roumaine le 9 mars, dans son *Résumé politique*. « Les curieux détails que nous ont appris les feuilles allemandes sur la manière dont s'est faite la révolution roumaine, ont causé en Europe une vive impression d'étonnement et donné à cette révolution un aspect tout particulier. A s'en tenir aux apparences, on dirait un nouveau chapitre de l'histoire de Russie ou du Bas-Empire. Les traits saillants sont les mêmes: acteurs en petit nombre, intelligences nouées avec l'intérieur du palais, défection de la garde même du prince; au milieu de la nuit, on se présente aux portes qui s'ouvrent sans résistance; le prince est couché, il entend le bruit des pas des envahisseurs, se lève précipitamment, et... tombe aux mains de ses ennemis »³¹ et le journal radical liégeois publie une *Correspondance particulière* de *L'Echo de Liège* de Bucarest, 28 février, faisant le récit circonstancié de la nuit fatale, avec un art de la mise en scène et un sens réel du dialogue. C'est du journalisme vivant. La lettre vint-elle réellement de Bucarest, où l'on s'étonne que le journal liégeois ait un correspondant, ou constitue-t-elle un exercice de style composé dans les bureaux de Liège du journal, c'est une question qu'on peut se poser.

Le souci d'utiliser ces événements pour défendre les principes généraux qui animent les rédactions des journaux en politique intérieure est évident dans *Le Bien Public*, moniteur de l'ultramontanisme. « La chute du prince Couza ressemble parfaitement, il faut en convenir, à celle du premier roi de Grèce, Otton I^{er} renversé en 1862. Il y a une lacune essentielle dans la politique moderne. Quelque grand principe lui manque. Il ne serait pas nécessaire de chercher bien longtemps pour trouver ce qui, en Orient, a dissous, disséminé les peuples, ce qui les a rendus incapables de garder le bienfait de la civilisation; c'est la corruption de la doctrine chrétienne; c'est le mépris et l'oubli de la loi de salut que Jésus-Christ est venu apporter au monde. Puisse Dieu ne pas permettre que l'Occident perde à son tour la connaissance et l'intelligence de ce qui fait les nations guérissables! »³². Mais *L'Echo de Liège* donne un tout autre son de cloche. Il insiste sur la gravité de la révolution à Bucarest. « Une nouvelle de la plus haute gravité nous arrive des bords du Danube »³³ et il commente longuement dans sa revue mensuelle de politique étrangère, le renversement de Couza. C'est un coup dur pour le prestige monarchique et une victoire des peuples. Le ton est ampoulé, mais l'expression très représentative de la mentalité dans les milieux avancés mérite une citation. « Semblables à une flotte dématée et poussée par le roulis vers les écueils, tous les vieux despotismes monarchiques se sentent aller à la dérive, et déjà le navire touche et des craquements se font entendre. Les voilà bien avertis; songent-ils à jeter la sonde? En France, en Prusse, en Hongrie, en Italie, en Espagne, à Rome la sonde rencontrera dans les bas-fonds

³⁰ *L'Echo de Liège*, 6 mars 1866, p. 1, c. 4.

³¹ *Idem*, 9 mars 1866, p. 1, c. 1.

³² *Le Bien Public*, 26 février 1866, p. 1, c. 1.

³³ *L'Echo de Liège*, 26 février 1866, p. 1, c. 1.

ce qui les inquiètent et les terrifient, — la liberté, l'humanité! Celles-ci ne veulent plus tenir les derniers gradins de la comédie politique! Elles ne veulent plus des destins arrangés tout exprès pour elles par des régents irresponsables et incapables, uniquement préoccupés de leurs affaires à eux quand ils disent « mes peuples », et contempteurs de la race exploitée, à qui ils rougiraient aujourd'hui comme au moyen âge d'être comparés et de ressembler. En bien! la face humaine n'est pas double, adulée et divinisée en haut, méprisée et abrutie en bas : elle est partout la même!

Les derniers événements datent de quelques jours et l'inquiétude est grande partout. Que faire, bon Dieu, de ces Principautés danubiennes, qui ont l'impertinence d'asseoir un prince par terre et de dire à l'autre, sans plus de façon : mets-toi là! Allons au fond, supprimons l'enthousiasme qui ne signifie rien, que reste-t-il? Que le premier fasse place à l'autre, celui-ci acceptant ou non, il est toujours clair que le peuple Roumain a vu dans l'un un outil usé et dans l'autre une pièce de rechange.

A part l'échec que subit là le prestige monarchique, il sera curieux d'observer le succès des menées diplomatiques qui doivent mettre fin au scandale d'un tel spectacle : un peuple sans prince, et qui ne peut même en obtenir un! car il est enfin avéré que le comte de Flandre ne veut point succéder à Couza »³⁴. *L'Echo de Liège* ne s'enorgueillit pas de l'élection du comte de Flandre. Ce n'est pas le cas du *Journal de Liège* : « la nomination unanime du comte de Flandre, par la Chambre des députés et le Sénat des Principautés-Unies, est un hommage éclatant rendu à notre dynastie et à nos libertés ». Le *Journal de Liège* qui, huit ans plus tôt, mettait en évidence le triomphe du parlementarisme dans le régime constitutionnel du 19 août 1858, juge le choix des Chambres roumaines comme inspiré des mêmes principes : considération et admiration pour notre Constitution, appréciation du respect de notre dynastie pour cette Constitution libérale. « La gloire de la Belgique a aujourd'hui atteint les pays les plus éloignés ; notre libre Constitution est à la fois, pour bien des peuples, un modèle et un sujet d'envie. Que le comte de Flandre accepte ou non la haute position à laquelle le convie un peuple libre, cet appel n'en est pas moins honorable. C'est chez nous, c'est dans cette noble famille qui a si bien compris le rôle magnanime des princes constitutionnels que les peuples viennent chercher ceux dont ils attendent des destinées semblables aux nôtres. Pures et glorieuses conquêtes dues à l'intelligence et à la loyauté, qui font naître l'amour, vingt fois plus grandes que celles des conquérants par les armes, qui ne laissent après eux que la terreur, la haine et la vengeance »³⁵.

La désignation du comte de Flandre par les Chambres roumaines, flatteuse pour la Belgique, a sûrement renforcé l'attention accordée aux événements de Roumanie et le « refus formel, mais courtois et sympathique » du comte de Flandre n'a pas fait ensuite négliger leur récit. « Le comte de Flandre a été le lion de la semaine, non seulement dans le pays, mais dans toute l'Europe »³⁶ écrivait le 2 mars le correspondant bruxellois du *Journal de Liège*, qui terminait par une note amusante : « A Bruxelles,

³⁴ *L'Echo de Liège*, 3 et 4 mars 1866, p. 1, c. 1. Extérieur. Revue politique mensuelle.

³⁵ *Journal de Liège*, 26 février 1866, p. 2, c. 1.

³⁶ *Ibidem*, 3 et 4 mars 1866, p. 1, c. 1.

on a été très flatté de l'élection de Bucarest ; dimanche dernier, nos bourgeois ne parlaient que de cela et avec un sentiment de fierté bien marqué. Il n'est pas jusqu'aux vendeurs de journaux, qui confondant hommes et choses selon leur habitude, enflaient vaniteusement la voix pour crier : « Le comte de Flandre élu prince de Couza »³⁷.

Mais trêve de plaisanterie et revenons à l'élection du comte de Flandre. Elle a surpris un des correspondants parisiens du *Journal de Bruxelles* : « elle écarte toute idée de participation moscovite au mouvement, mais elle n'en reste pas moins un fait curieux, et qui, vous me permettez de le dire sans vous méprendre sur ma pensée, étonne un peu le monde politique. Non que le second fils de Léopold ne justifie pleinement cette démonstration par ses qualités diverses et brillantes, mais comment, entre tous les princes de l'Europe a-t-il été choisi avec cette décision immédiate et l'on pourrait dire avec cette précipitation ? Il y a là une inconnue que les algébristes de la politique cherchent vainement à dégager... »³⁸.

On ne trouve nulle part d'explication à ce choix, sinon le désir des Roumains de choisir un prince étranger pour éviter les luttes internes. Une vague hypothèse est esquissée dans le *Journal de Liège* le 3 mars, le rappel d'un assez long séjour que Léopold II fit, quelques années plus tôt, à Bucarest³⁹. Le correspondant du *Journal de Bruxelles* à Constantinople, le 27 février, donne une autre version : « la coïncidence entre le choix par les Roumains du comte de Flandre et la présence à Constantinople de la mission belge extraordinaire chargée de notifier l'avènement de Léopold II »⁴⁰.

Mais le refus du comte de Flandre avait été généralement pressenti et il fut rapidement porté à la connaissance du public. Rappelons ici la note de l'officieux *Echo du Parlement* du 26 février. La raison généralement donnée est que nul prince de maison souveraine ne peut accepter de devenir vassal de la Sublime-Porte⁴¹, d'aucuns rappellent le refus du trône de Grèce par Léopold I^{er} en 1831⁴². La joie des Turcs en apprenant le refus du comte de Flandre est grande, c'était à leurs yeux le plus dangereux candidat⁴³.

La prudence de nos journalistes, peut-être aussi leur incompetence ou du moins la médiocrité de leurs informations expliquent la pauvreté des analyses de la politique internationale et de la recherche des causes profondes des événements.

L'Indépendance belge laisse entendre que le prince Couza a été sa-crifé comme soupçonné de trop représenter les intérêts russes et non

³⁷ *Journal de Liège*, 3 et 4 mars 1866, p. 1, c. 1.

³⁸ *Journal de Bruxelles*, 27 février 1866, p. 2, c. 4.

³⁹ *Journal de Liège*, 3 et 4 mars 1866, p. 2, c. 1. Corresp. part. Bruxelles, 2 mars.

⁴⁰ *Journal de Bruxelles*, 13 mars 1866, p. 3, c. 2.

⁴¹ *L'Indépendance belge*, 1^{er} mars 1866, p. 1, c. 5. Autre correspondance de Paris, 27 février, et 2 mars 1866, p. 3, c. 1, correspondance de Vienne, 24 février.

⁴² *Gazette de Liège*, 3 et 4 mars 1866, p. 1, c. 4. Correspondance de Bruxelles, 2 mars. « La nouvelle de l'élevation du comte de Flandre au trône des Principautés danubiennes n'a produit ici aucune sensation. On n'a pas un seul instant mis en doute le refus du prince. Ce trône ressemble trop au trône de Grèce en 1831, pour être accepté par un fils de Léopold I^{er} ».

⁴³ *Journal de Bruxelles*, 13 mars 1866, p. 3, c. 3. Correspondance particulière de Constantinople, 27 février.

comme protégé de la France⁴⁴. L'abdication de Couza avait causé une « certaine sensation à Paris, le prince Couza ayant toujours été un peu considéré comme un protégé de la France ». Mais des déchirements s'étaient produits entre le prince et ses « anciens amis » et le gouvernement français ne le soutenait plus guère⁴⁵.

Le refus du comte de Flandre conduit les Puissances garantes à une conférence, la seule issue à une situation embrouillée. *L'Indépendance belge* est favorable à une union complète des deux Principautés, réalisée de fait par les électeurs et consentie ensuite par la Porte pour la durée du règne du prince Couza, mais l'Autriche et la Porte s'y opposeront. Des noms de candidats sont lancés, parmi eux le duc Nicolas de Leuchtenberg, neveu du tsar, le prince Lucien Murat, le prince Alexandre de Hesse, frère de l'impératrice de Russie. Mais l'Autriche et la Porte veulent deux princes roumains et les noms foisonnent. Certaines manifestations ont d'ailleurs lieu en Moldavie réclamant la séparation. *L'Indépendance belge* défend la thèse française du maintien de l'union, consacrée et renforcée depuis sept ans. « Il faudrait une révolution nouvelle pour la défaire ». Le *Journal de Bruxelles* partage cet avis, tandis que *La Meuse* regrette que le renversement de Couza ne rompe les liens entre les deux principautés et que la *Gazette de Liège* ne se prononce pas, entre la thèse ottomane, soutenue par l'Autriche et la Russie, et la thèse française de l'union, mais elle fait un sort aux nouvelles de Vienne, favorables à la séparation. *L'Echo de Liège* s'insurge contre les tractations diplomatiques, l'Italie offrant les Principautés à l'Autriche contre la Vénétie, la Prusse contre des concessions autrichiennes sur l'Elbe : « à qui appartient la Roumanie : à la Prusse, à l'Italie ou aux Roumains »⁴⁶.



L'élection du prince Charles de Hohenzollern a-t-elle provoqué de vives réactions dans notre presse ? C'est ce qu'il convient d'examiner maintenant. La nouvelle est annoncée discrètement et est mêlée à l'annonce de la tentative de soulèvement, vite réprimée, de Constantin Mourouzi, à Jassy, le 15 avril. Pour les journaux belges, l'échec de l'échauffourée manifeste la volonté d'unité des Roumains. Il convient de respecter leur volonté. Quant à l'arrière-plan diplomatique, il est confusément dégagé. Citons, par exemple, le commentaire de la *Gazette de Liège* le 18 avril : « Il se confirme que le prince Charles de Hohenzollern est élu prince régnant de Moldo-Valachie. On ignore encore si cette élection a été ou non concertée avec lui ; on ne sait pas un mot des intentions des grandes puissances »⁴⁷. La menace d'un conflit austro-prussien se précise et pèse sur les jugements. Des colonnes entières sont remplies de dépêches et d'extraits de presse sur la guerre qui menace. Le choix du prince Charles de Hohenzollern est une habile manœuvre de la Prusse, dans son grand jeu contre l'Autriche⁴⁸. Le prince est un protégé de M. de Bismarck et la connivence fran-

⁴⁴ *L'Indépendance belge*, 27 février 1866, p. 2, c. 1. Correspondance particulière, Paris, 26 février.

⁴⁵ *Ibidem*, 25 février 1866, p. 1, c. 1, dans le même sens 26 février 1866, p. 1, c. 1.

⁴⁶ *L'Echo de Liège*, 13 mars 1866, p. 1, c. 1.

⁴⁷ *Gazette de Liège*, 18 avril 1866, p. 1, c. 1.

⁴⁸ *L'Echo de Liège*, 17 avril 1866, p. 1, c. 1.

gaise est évoquée⁴⁹. Le refus du prince Charles de Hohenzollern, le second fils du prince Charles-Antoine, est annoncé comme probable mais c'est sans doute là une astuce pour déjouer les précautions autrichiennes.

Le prince Charles réussit à atteindre la Roumanie, sans être reconnu, sur un steamer autrichien, et fut acclamé dès qu'il mit le pied sur le territoire roumain. Le fait accompli triomphe encore. La *Gazette de Liège* est ulcérée de ces victoires de la Révolution : « La révolution populaire va à l'avant-garde ; la révolution couronnée attend l'heure d'entrée en lice. Qui nous délivrera de la Révolution ? » écrit-elle le 26 avril⁵⁰ car cette révolution a mal tourné pour l'Autriche, sa puissance préférée ; et un mois plus tard, elle s'interroge sur le sort de « l'élu de la révolution roumaine » qui s'exerce à son métier de souverain. « N'oublions pas de dire qu'il a donné sa démission de sous-lieutenant au service de Prusse. Ce que c'est de se mettre ainsi en règle ! Les principes avant tout, et particulièrement le principe du *fait accompli*, que vont sanctionner de nouveau, paraît-il, quatre puissances chrétiennes (la France, la Prusse, l'Italie, la Russie), alors que le Grand Turc, lui, n'en veut pas !... Voilà le droit nouveau ! Mais patience, la justice est éternelle »⁵¹.

Le Bien Public, peu favorable à la Prusse, reconnaît que « L'affaire a été conduite avec autant d'adresse que de secret et d'activité »⁵² mais considère que l'entrée solennelle du prince à Bucarest en dépit des protestations de la conférence contre son élection « est un fait de la plus haute gravité »⁵³. Elle annonce puis dément à plusieurs reprises l'entrée de troupes turques dans les Principautés et elle s'inquiète « d'une nouvelle crise d'Orient qui ajoutera de très graves complications à toutes celles qui menacent déjà le repos et la prospérité de l'Europe »⁵⁴. Le *Journal de Bruxelles* relate aussi les événements de Jassy dès qu'ils sont connus⁵⁵. Le 19 mai, il publie une longue correspondance particulière de Jassy, 7 mai, qui donne un récit fort détaillé de la journée tragique du 15 avril, le témoin oculaire (M. B.) défend avec passion les séparatistes moldaves, sans jamais faire la moindre allusion aux menées russes⁵⁶. Son correspondant de Saint-Pétersbourg présente les vues de la Russie, prête peut-être à des concessions dans les Principautés mais contre une « révision du traité de Paris à l'endroit de toutes les stipulations qui nous enchaînent »⁵⁷, la fermeture de la mer Noire sans doute. Le *Journal de Bruxelles* donne raison à la Porte qui s'apprête à envahir les Principautés⁵⁸. Le *Journal de Bruxelles* est cependant échaudé par les fausses nouvelles reçues de Bucarest, les autres journaux se méfient aussi des nouvelles rapidement démenties d'entrée des troupes ottomanes à diverses reprises dans les Principautés. Le *Journal*

⁴⁹ *Ibidem*, 20 avril 1866, p. 1, c. 2.

⁵⁰ *Gazette de Liège*, 26 avril 1866, p. 1, c. 2.

⁵¹ *Ibidem*, 26 et 27 mai 1866, p. 1, c. 3.

⁵² *Le Bien Public*, 25 mai 1866, p. 1, c. 1.

⁵³ *Ibidem*, 25 mai 1866, p. 3, c. 3.

⁵⁴ *Le Bien Public*, 10 juin 1866, p. 1, c. 1.

⁵⁵ *Journal de Bruxelles*, 17 avril 1866, p. 1, c. 2, 18 avril 1866, p. 1, c. 2, 21 avril 1866, p. 1, c. 1.

⁵⁶ *Ibidem*, 19 mai 1866, p. 2, c. 6 et p. 3, c. 1-2.

⁵⁷ *Ibidem*, 29 avril 1866, p. 3, c. 1.

⁵⁸ *Ibidem*, 23 mai 1866, p. 1, c. 1 et 24 mai 1866, p. 1, c. 1.

de Liège, avec clairvoyance, se défie davantage encore des dépêches venant de Vienne⁵⁹.

L'Indépendance belge n'est guère favorable à Charles de Hohenzollern, proposé aux Roumains par la lieutenance princière. Pas plus que les autres journaux, *L'Indépendance belge*, malgré son réseau de correspondants, ne donne d'indications sur l'origine de ce choix. Elle signale des divergences entre Moldaves et Valaques, les premiers réclamant l'union sur un prince de race latine ou la séparation des deux Principautés et publie aussi les dépêches télégraphiques russes sur l'échauffourée de Jassy. Le 20, elle écrit, dans sa *Chronique politique* que « La candidature du prince de Hohenzollern au trône roumain paraît être abandonnée. L'opposition inflexible de la Russie et des conseils venus de Paris auraient engagé, dit-on, le prince à imiter l'exemple du comte de Flandre »⁶⁰. C'est la même nouvelle qui vient de Vienne le 23 avril, les Moldo-Valaques s'approprient à choisir deux princes indigènes⁶¹. Des nouvelles de Constantinople du 21 avril sont moins rassurantes : si Charles est proclamé prince unitaire, la Porte accepterait l'aide russe pour intervenir par les armes. Le 3 mai, le refus de Charles est encore annoncé « sur conseil d'un haut personnage », Bismarck sans doute.

Le 6 mai, changement brusque : le prince de Hohenzollern serait disposé à accepter le trône, à la suite des demandes de la députation moldo-valaque et des démonstrations patriotiques dans les deux provinces. A Bucarest, le gouvernement provisoire ne s'incline ni devant les menaces turques ni devant les injonctions de la Conférence exprimées nettement le 2 mai, et la Nouvelle Chambre adopte, par 111 voix contre 6, le proposition du gouvernement d'offrir la couronne au prince de Hohenzollern, « les Roumains, fort roués en diplomatie, comme l'a prouvé la double nomination du prince Couza, comptent-ils naturaliser le prince »⁶². La menace d'une entrée des troupes turques se précise, la France et l'Angleterre l'acceptant, pour éviter une occupation russe, la Russie mettant à profit la guerre qui va éclater en Allemagne entre la Prusse et l'Autriche⁶³. Grande surprise le 20 mai, d'après une nouvelle de Berlin : le prince Charles se trouve déjà en Roumanie !⁶⁴. « C'est une complication de plus, et non une des moins graves dans la situation déjà si embrouillée des affaires européennes ! »⁶⁵. Le lendemain, à Paris, « on s'entretient beaucoup du coup de tête du prince de Hohenzollern, qui, avec une certaine énergie et beaucoup d'habileté, est parvenu à arriver jusque dans les Provinces-Unies sans que l'on ait soupçonné son voyage. Il paraît que l'Altesse prussienne s'est rendu de Dusseldorf jusqu'en Roumanie avec un passeport suisse »⁶⁵. Sa « brusque apparition » dans le Pays, malgré l'opposition faite à son élection par la Conférence de Paris, est un événement grave et un « nouvel élément de discorde au milieu des complications qui mena-

⁵⁹ *Journal de Liège*, 11 juin 1866, p. 1, c. 5.

⁶⁰ *L'Indépendance belge*, 20 avril 1866, p. 1, c. 1.

⁶¹ *Ibidem*, 27 avril 1866, p. 2, c. 6.

⁶² *Ibidem*, 16 mai 1866, p. 1, c. 1.

⁶³ *Ibidem*, 16 mai 1866, p. 1, c. 6. Correspondance particulière, Paris, 15 mai.

⁶⁴ *Ibidem*, 20 mai 1866, p. 1, c. 2.

⁶⁵ *Ibidem*, 21 et 22 mai 1866, p. 1, c. 2.

⁶⁶ *L'Indépendance belge*, 21 et 22 mai, p. 2, c. 1. Correspondance particulière, Paris,

cent la paix de l'Europe »⁶⁷. Rappelons que la guerre austro-prussienne menace de plus en plus d'éclater. *L'Indépendance belge* critique la Prusse, car le roi Guillaume est le chef de la famille des Hohenzollern. Bismarck, pour se défilier, répond à l'envoyé de Turquie que le consul de Prusse s'abstiendra de tout rapport avec le gouvernement du prince Charles ! L'entrée des troupes turques est annoncée puis démentie plusieurs fois tandis que les décisions de la conférence sont mal connues, et le lecteur a bien de la peine à se faire une religion. Il aboutit finalement à la conclusion que « le fait accompli finira par être ratifié par les cabinets européens ». Les Roumains l'ont emporté, avant l'arrivée du prince la Porte aurait pu tenter une intervention, maintenant la situation a complètement changé⁶⁸. Le lendemain, la confirmation vient : le fait accompli sera sanctionné par une conférence et le correspondant de Paris d'ajouter, — y a-t-il mis quelque humour ? — « Bismarck n'a pas vu d'un mauvais œil Charles souverain des provinces » et il se console en ajoutant « on dit toutefois que le prince Charles est d'un esprit libéral »⁶⁹. *L'Echo de Liège* ne croit pas la *Correspondance provinciale*, journal officieux de Berlin, qui assure que le gouvernement prussien n'a eu connaissance du départ du prince que lorsque celui-ci était déjà sur le territoire valaque. « Nous ne nous chargeons pas de démêler la vérité au milieu de toutes ses assertions. On ne peut pourtant s'empêcher de remarquer l'intérêt qu'a le cabinet de Berlin à avoir des amis sur les frontières méridionales de l'Autriche, à portée des populations les moins attachées au pouvoir central, si on s'en rapportait à l'adage : Is fecit cui prodest, le démenti prussien serait de tous le plus suspect »⁷⁰. Que le prince Charles ait l'appui de la France, on en a la preuve le 5 juin, lorsqu'on apprend qu'il a obtenu de Paris l'autorisation de conserver à Bucarest les officiers français attachés à l'armée roumaine⁷¹. Mais on ne trouve nulle part d'allusion à une collusion franco-prussienne, ni d'indication sur le jeu diplomatique de Napoléon III.

L'échauffourée de Jassy a tenu une place notable dans les journaux qui s'interrogent sur l'attitude de la Russie. *La Meuse* ne doute pas que le mouvement insurrectionnel n'ait été fomenté par la Russie, favorable à la séparation des deux Principautés sous des princes valaque et moldave. La conclusion de l'article du 18 avril est révélatrice de la position du journal : « Ce qui est le plus curieux, c'est de voir la diplomatie russe organiser un coup de main en Moldavie, au moment même où ses représentants siègent à la Conférence de Paris, réunie pour régler pacifiquement le sort des Principautés. On pourrait se demander quel sera désormais le rôle du plénipotentiaire russe dans la conférence, si l'on ne savait que les diplomates se montrent en général peu susceptibles en fait de peccadilles de ce genre et qu'ils sont souvent plus portés à les admirer comme une

⁶⁷ *Ibidem*, 23 mai 1866, p. 1, c. 2.

⁶⁸ *Ibidem*, 27 mai 1866, p. 2, c. 3. Autre correspondance, Paris, 26 mai : Il convient de noter que le journal publie quatre correspondances de Paris (3 du 26, 1 du 15) dans le même numéro.

⁶⁹ *Ibidem*, 28 mai 1866, p. 1, c. 1.

⁷⁰ *L'Echo de Liège*, 25 mai 1866, p. 1, c. 1.

⁷¹ *L'Echo de Liège*, 5 juin 1866, p. 1, c. 1. Le 25 mai, *L'Echo de Liège*, p. 1, c. 1.

« Divers journaux étrangers supposent que sa démarche a l'appui tacite du gouvernement français ».

preuve de supériorité qu'à s'en plaindre »⁷². *L'Echo de Liège*, avant la tentative révolutionnaire de Jassy, avait déjà pris nettement parti contre les menées du gouvernement du tzar, parmi le clergé et les boyards « qui avaient miné le trône du prince Couza » et « contre les protestations hypocrites » de la presse russe. A ceux qui les croient, « nous dirons : Bienheureux les simples d'esprit ! »⁷³. Lorsque les événements du 15 avril sont connus, *L'Echo de Liège* les commente en ces termes : « D'où part le coup ? Il est difficile d'avoir un doute à cet égard. Une seule puissance s'est montrée hostile à l'union des Principautés danubiennes : la Russie. Il ne convient pas aux gouvernements absolus que des révolutions s'accomplissent avec trop de calme et trop d'ordre. Cela pourrait en propager le goût »⁷⁴. L'explication est un peu courte, car l'Autriche et la Turquie n'étaient pas favorables à l'union !



Reste à analyser les réactions de la presse devant l'événement dont nous célébrons le centenaire : la proclamation de l'indépendance roumaine le 9 mai 1877, 21 mai d'après le calendrier actuel. Je suis certain de vous décevoir. Cet événement si important pour votre pays ne passe pas inaperçu, mais il est imbriqué dans la guerre qui, depuis le 24 avril 1877, oppose encore une fois deux empires, l'empire des tzars et celui du Sultan. D'autre part, la presse belge, toujours très attentive à ce qui se passe en France, réserve une grande place à la crise du 16 mai, le renvoi du ministère Jules Simon par le président de la république, le maréchal Mac Mahon.

La proclamation de l'indépendance était unilatérale. Il fallait vaincre l'Empire ottoman pour qu'il la reconnaisse. Nul n'ignore l'âpreté des combats et la lenteur des mouvements de troupes avant que la Porte ne s'incline par l'armistice d'Adrinople (31 janvier 1878) et par le traité de San Stefano (3 mai). Ce sera finalement le Traité de Berlin (5 juillet 1878) qui mettra un terme à la suzeraineté nominale de la Turquie.

Les deux journaux catholiques dépouillés pour 1877, la *Gazette de Liège* et *Le Bien Public*, prennent parti pour la Turquie ; le respect des traités condamne la politique russe et l'attitude roumaine. L'hostilité à la Russie est étonnante. Le 27 avril, *Le Bien Public* écrit : « Comme catholiques, l'agrandissement de l'influence russe en Orient — à plus forte raison la conquête de Constantinople — nous apparaît comme une calamité ! Les Turcs sont aussi les ennemis de notre foi et nous savons de quoi leur fanatisme est capable. Mais ce sont des ennemis sur leur déclin, usés en quelque sorte, ou qui vont user leurs dernières forces dans un dernier effort de barbarie. Le schisme moscovite, au contraire, est actif et possède une force énorme au service d'un prosélytisme sans scrupules. On sait comment il protège les chrétiens, qui refusent de chanter son *Oredo* »⁷⁵. Ce texte est fort éclairant sur les mentalités et s'il peut paraître paradoxal à notre époque d'œcuménisme, il est très révélateur et nous rappelle opportuné-

⁷² *La Meuse*, 18 avril 1866, p. 1, c. 1. Revue politique.

⁷³ *L'Echo de Liège*, 26 mars 1855, p. 1, c. 3.

⁷⁴ *Ibidem*, 17 avril 1866, p. 1, c. 1. Voir aussi le 27 avril 1866, p. 1, c. 4-5, reproduction d'un article de *Journal de Posen*.

⁷⁵ *Le Bien Public*, 27 avril 1877, p. 1, c. 4.

ment qu'il faut éviter l'écueil de l'anachronisme. Trois jours plus tard, on pouvait lire dans le même journal, une phrase tout aussi étonnante : « On sait que la Russie est le repaire de toutes les sociétés secrètes, de toutes les franc-maçonneries, de toutes les Internationales »⁷⁶. La désapprobation de la politique roumaine par la *Gazette de Liège* s'appuie plus sur des considérations de politique internationale : le respect des traités et la dévotion à l'Autriche. « Pendant ce temps, on excite les appétits révolutionnaires ou ambitieux de la Roumanie, qui montre dans ce sens les plus heureuses dispositions : l'ordre du jour que la Chambre et le Sénat de Bucarest viennent tour à tour de voter renferme sous des termes vagues et embrouillés une déclaration de l'indépendance roumaine. (Il s'agit de l'ordre de jour voté le 12 mai par la Chambre roumaine par 58 voix contre 29). La Roumanie rompt le lien léger qui l'attachait à la Porte et elle déclare fièrement que, libre de ses actes, forte de son armée, elle n'a plus à se préoccuper que de réaliser sa mission historique »⁷⁷.

Et de réduire la portée de l'affirmation d'indépendance qui ne sera pas proclamée de sitôt devant les remontrances autrichiennes⁷⁸. Cependant le 23, force est bien à la *Gazette de Liège* d'annoncer le vote unanime par la Chambre et le Sénat, le 21 mai, de la proclamation de l'Indépendance.

Mais le dénigrement de la Roumanie ne cesse pas. Le 2 juin 1877, *Le Bien Public* : « Enfin les Moldo-Valaques prennent soin de nous édifier eux-mêmes sur la valeur de la fameuse indépendance de la Roumanie, proclamée si solennellement.

Une dépêche de Bucarest dit :

« L'exploitation des chemins de fer va passer exclusivement entre les mains des Russes ».

L'embrigadement des troupes roumaines dans l'armée russe, et l'exploitation des chemins de fer roumains passant dans la main des Moscovites, voilà de beaux signes d'indépendance.

Il ne nous reste plus, pour ne conserver aucun doute sur l'importance du grand acte accompli par les Roumains qu'à apprendre que les Russes se sont emparés de l'administration des finances des Principautés et que S.M.I. le Tzar a bien voulu nommer à Bucarest un nouveau ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Cogolniceano. Mais le prince Charles de Hohenzollern s'appelle maintenant Charles I^{er}⁷⁹.

Les journaux libéraux font entendre un autre son de cloche. *L'Indépendance belge* reproduit, par exemple, une lettre du 20 mai du correspondant à Bucarest du *Daily Telegraph* rapportant un entretien récent avec le prince Charles dont le but est de faire de son pays « la Belgique de l'Europe orientale »⁸⁰. Mais le journal est prudent et considère que « L'acte du cabinet roumain restera donc provisoirement un incident de la crise actuelle et il ne saurait être discuté par les cours garantes aussi longtemps

⁷⁶ *Ibidem*, 30 avril 1877, p. 1, c. 2.

⁷⁷ *Gazette de Liège*, 14 mai 1877, p. 1, c. 1.

⁷⁸ *Ibidem*.

⁷⁹ *Le Bien Public*, 2 juin 1877, p. 1, c. 1. Les nouvelles comprises dans la dépêche n'ont pas été confirmées par l'évolution des événements. Les chemins de fer n'ont pas été administrés par le Commandement tzariste, les troupes roumaines n'ont pas été embrigadées dans l'armée russe et M. Kogălniceanu n'a pas été remplacé par un autre ministre (N.R.).

⁸⁰ *L'Indépendance belge*, 23 mai 1877, p. 2, c. 3.

que cette crise n'aura pas reçu une solution régulière⁸¹. Les démonstrations patriotiques du peuple roumain, le 23 mai, célébrant l'anniversaire du prince Charles, sont évoquées⁸². Une correspondance particulière de *L'Indépendance* de Bucarest, 27 mai, est sympathique à la cause roumaine. « Ici, à Bucarest, on est encore sous le coup de l'émotion qu'a causée la déclaration d'indépendance. Les nouvelles de la province concordent sur un point. Partout, le vote des Chambres a provoqué des démonstrations enthousiastes, partout la répudiation du joug turc a soulevé des transports qui, chez ce peuple au tempérament essentiellement méridional, se sont traduits aussitôt par des ovations, des promenades aux flambeaux, des discours : ce qui a bien dû étonner les Russes, spectateurs non pas hostiles mais indifférents de ces manifestations dues cependant à leur présence⁸³. Le récit imagé de la visite de « L'Empereur de Russie à Bucarest » le 8 juin et de la réception du « Tzar de toutes les Russies » organisée par Rosetti, président de la Chambre et maire de Bucarest, « démocrate de vieille roche, qui a été l'ami de Mazzini et qui est aujourd'hui lié avec Garibaldi et Victor Hugo », cette correspondance particulière est de la même veine. La proclamation de Rosetti salue « l'hôte auguste qui avait tiré l'épée pour la liberté des peuples de l'Orient et avec l'assistance duquel la Roumanie avait pu proclamer son indépendance ». « La municipalité avait voulu donner l'exemple : dans la nuit, de nombreux ouvriers ont travaillé à l'édification d'arcs de triomphe de feuillages ornés de draperies et de drapeaux multicolores. Au-dessous des fenêtres, la foule ondoyait, calme, un peu riieuse et parée, très parée surtout du côté des dames. Elles tenaient évidemment à donner une idée avantageuse au tout-puissant autocrate de toutes les Russies. Elles doivent avoir pleinement réussi. Rien de plus gracieux que les groupes de jeunes dames et de jeunes filles toutes éclatantes de beauté réunies dans l'encadrement des fenêtres, le corsage orné de bouquets et babillant avec une vivacité toute méridionale. En bas, sur la chaussée, règne l'ordre le plus parfait ; on ne se pousse pas, on se bouscule encore moins, et pourtant je ne vois que très peu ou pas de police. Le temps est, du reste, magnifique »⁸⁴ et de continuer par la description du défilé du cortège qui dura une heure. Les correspondants aux armées fournissent aussi des informations favorables à la Roumanie et à son souverain soucieux de sauvegarder son indépendance dans des circonstances difficiles⁸⁵.

L'entrée en campagne des Roumains aux côtés des Russes, devant l'incapacité des puissances de leur garantir leur neutralité, est admise tacitement par la presse libérale. Comme celle-ci n'aime pas la Russie tzariste, dont l'attitude à l'égard des Polonais contredit la volonté de protection des intérêts chrétiens⁸⁶, elle exprime avec réserve son

⁸¹ *Ibidem*, 23 mai 1877, p. 1, c. 1.

⁸² *Ibidem*, 25 mai 1877, p. 1, c. 2 et *La Meuse*, 25 mai 1877, p. 1, c. 2.

⁸³ *L'Indépendance belge*, 2 juin 1877, p. 2. Correspondance particulière, Bucarest, 27 mai.

⁸⁴ *Ibidem*, 13 juin 1877, p. 2. « L'Empereur de Russie à Bucarest », correspondance particulière, Bucarest, 8 juin.

⁸⁵ Par exemple, *L'Indépendance belge*, 20 juin 1877, p. 1, c. 6. Un correspondant de guerre aux armées, Ploiesti, 14 juin.

⁸⁶ *Le Journal Franklin*, 15 avril 1877, p. 1, c. 1.

approbation pour un acte qui conclut une longue lutte suivie constamment avec sympathie.

*

Au terme de ces longs dépouillements, il faut conclure. Quelles impressions le Belge du temps a-t-il ressenties en prenant connaissance par son journal des événements qui se déroulaient à l'autre bout de l'Europe, et qui donnaient naissance à l'Etat roumain? Il convient d'insister sur la différence énorme entre les réactions du Belge qui ne lisait habituellement qu'un journal, conforme à ses convictions, et celles de l'historien qui, un siècle plus tard, en dépouille une dizaine. D'autre part, cet historien, avec un soin méticuleux, cherche obstinément à dénicher jour après jour tout ce qui est relatif à la Roumanie dans les colonnes serrées et jamais aérées des journaux du temps. Le Belge de l'époque lisait surtout son journal pour la politique intérieure, et pour les événements graves qui secouaient les pays voisins, en 1859, la guerre d'Italie, en 1866, la guerre austro-prussienne, en 1877, la guerre russo-turque. Celle-ci a provoqué un vif intérêt pour les affaires orientales, mais la Roumanie était noyée dans un ensemble plus vaste, et aux jours de l'Indépendance, la crise du Seize Mai a passionné les Belges. Si la presse de l'époque n'a pas la goût du sensationnel, le romantisme n'est pas mort, et ainsi le coup d'Etat qui a coûté au prince Couza le pouvoir, comme l'équipée du prince Charles de Hohenzollern ont piqué l'attention.

Une autre constatation mérite d'être retenue. Un certain manque de cohésion à l'intérieur d'un même journal, des contradictions dans le contenu des nouvelles selon leur origine, ces nouvelles étant présentées quasi en vrac. Il était malaisé pour le lecteur peu informé des questions orientales de se faire une opinion ferme. Fermeté de conviction que n'avait peut-être pas toujours le journaliste. Il n'empêche qu'un clivage apparaît entre les deux grandes tendances idéologiques qui divisent les Belges du XIX^e siècle. La presse libérale et radicale éprouve de la sympathie pour l'union des Roumains,

la presse catholique conservatrice, opposée à toute révolution et respectueuse de la lettre destraités, est bien plus réticente et souvent hostile. Dans un monde où l'œcuménisme ne régnait pas, l'opposition à la religion orthodoxe est farouche et influence les réactions des catholiques. Comme au cours de tant de crises internationales au XIX^e siècle, la presse belge utilise les événements de l'étranger à la justification de ses positions en politique intérieure : la Convention du 19 août 1858 est la victoire du parlementarisme libéral, pour les uns, et il faut vaincre l'hydre révolutionnaire pour les autres.

Reste enfin la grande question de l'influence de la presse, « cette manifestation quotidienne de l'opinion publique »⁸⁷ sur le gouvernement. Une opinion mal informée a peu d'action et eût-elle exercé une pression sur le gouvernement, dans le cas de la Belgique, puissance neutre, la voix de ce gouvernement ne se faisait guère entendre dans le concert des nations. L'épisode de l'élection du comte de Flandre, « Philippe I^{er} », n'a provoqué que peu de remous dans la presse. Ce n'est pas que la presse n'ait pas accordé de l'attention à la question essentielle des relations entre

⁸⁷ *L'Indépendance belge*, 25 juin 1866, p. 1, c. 2.

le peuple et le pouvoir dans ce domaine. Il y a des prises de position nettes comme celle de *L'Echo de Liège*, « la force de la volonté nationale doit l'emporter sur la diplomatie »⁸⁸ ou comme le vif regret de *La Meuse* le 25 mai 1866, à propos de la crise austro-prussienne : « voilà près de deux mois que l'Europe a sur la tête une épée de Damoclès... Mais tout se passe dans l'ombre des cabinets. Les gouvernements traitent toutes les affaires à huis clos comme si les nations n'avaient rien à y voir » comme au temps de Louis XIV, et de souhaiter « le jour où l'on sera convaincu qu'il y a des gouvernements pour les peuples et non des peuples pour les gouvernements »⁸⁹. Ce sont là des vœux pieux, les Belges de 1866 ou de 1877 n'ont pas modifié le cours des choses sur les bords du Danube, si nombre d'entre eux étaient sympathiques aux efforts des Roumains et ont salué avec joie leur triomphe.

⁸⁸ *L'Echo de Liège*, 23 mai 1866, p. 1, c. 2.

⁸⁹ *La Meuse*, 25 juin 1866, p. 1, c. 1.

